



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Carte 9.1

Les équipements et les infrastructures importants

- ADMINISTRATION**
- Bureau d'administration gouvernementale ou régionale
- EDUCATION**
- École primaire ou secondaire ou centre de formation
- SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**
- Centre de santé et de services sociaux et ses composantes (Hôpital régional, centre d'hébergement, CLSC)
- TOURISME ET RÉCRÉATION**
- Parc ou territoire récréatif
- Port de plaisance
- CULTURE**
- Lieu de développement culturel
- ENERGIE ET COMMUNICATION**
- Centrale hydroélectrique
- Ligne électrique
- Poste hydroélectrique
- Gazoduc
- Poste de gaz naturel
- Tour de communication
- Cablo-distribution
- Communication radio
- Téléphonie
- Internet haute-vitesse
- GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- Lieu d'enfouissement en exploitation
- Lieu d'enfouissement fermé
- Dépôt de matériaux secs
- Lieu de récupération
- Centre de traitement des boues de fosses septiques
- INDUSTRIE**
- Parc industriel
- Centre de création d'entreprise
- Carrefour de la nouvelle économie
- SERVICE PUBLIC**
- Outil de désincarcération
- Plan d'eau
- Limite municipale
- Limite de la MRC de PORTNEUF

ÉCHELLE 1: 60 000
Kilomètre 0 2 4 6 kilomètres